

Collecte des déchets

Chaque semaine les déchets des stéphanois sont collectés. Le tri sélectif et la redevance incitative ont été mis en place pour leur permettre d'être valorisés le plus possible.




Le ramassage des ordures, le tri des déchets et leur traitement dont le financement sont assurés par la Communauté de Communes d'Estuaire et Sillon.

Répartie en 5 secteurs, la collecte des déchets s'effectue toutes les 2 semaines, dès 5h du matin. Les jours fériés, la collecte est reportée au lendemain.

- Pour connaître le jour de collecte de votre secteur, une carte interactive est à votre disposition sur : <http://cartes.estuaire-sillon.fr/dechets/index.html> 

Votre bac n'est pas collecté ?

Contactez le service Environnement au [02 40 56 82 53](tel:0240568253) ou par mail environnement@estuaire-sillon.fr 

Tri sélectif

Les **sacs jaunes** sont à retirer à l'accueil de la Mairie et à la boulangerie Au Vieux Banneton. Ils doivent être déposés à côté du bac à ordures ménagères. Ils accueillent tous les emballages plastiques (bouteilles et flacons, pots, barquettes, boîtes et tubes, films, sacs et sachets, suremballages), tous les emballages et briques en carton, et tous les emballages en métal et petits aluminium.

Les **ordures ménagères** sont collectées en bac. Les sacs ne doivent pas dépasser du bac, en cas de surplus occasionnels de déchets, des colonnes d'apports sont installées sur la commune (1,50€ l'ouverture du bac grâce au Pass'Déchet). Les sacs prépayés seront collectés jusqu'à épuisement des stocks.

<https://www.st-etienne-montluc.net/mon-cadre-de-vie/environnement/collecte-des-dechets-2928.html>

- › Les colonnes d'apport volontaire sont situées : Avenue du Calvaire (Parking), Rue de la Chézine (Parking), Rue du Temple (Parc)

[Plus d'information sur le tri des déchets en Estuaire et Sillon](#) ↗

Et aussi



Déchetterie

Rapport d'activité du syndicat d'eau potable